

Des questions autour de la chasse à Bercé

Marigné-Lailié — Ouverte la semaine dernière, la chasse dans le massif forestier suscite des questionnements. Le patron de l'Office national des forêts (ONF) apporte des réponses.

Trois questions à...

Joël Linte, responsable ONF de l'unité territoriale Sarthe – Mayenne

L'ouverture de la chasse au gros gibier ne pourrait-elle pas être reportée après la période du brame ?

En effet c'est une remarque qui est souvent faite et qui a une certaine logique pour la quiétude des animaux en cette période de reproduction essentielle pour l'espèce. La société change et les pratiques qui auparavant étaient admises, le deviennent de moins en moins.

Il faut mener ce travail avec les acteurs du monde de la chasse au niveau national, pour concilier les usages. Les chasseurs ont à l'esprit que la période du brame est cruciale et réduisent généralement leur activité. Mais actuellement, ils sont autorisés à commencer leur activité.

Une nouvelle forme de chasse fait son apparition cette saison dans le massif de Bercé ?

L'ONF souhaitait depuis longtemps diversifier les modes de chasse. Nous avons eu l'occasion de mettre en place sur le sud-ouest du massif domanial un lot de chasse qui sera principalement dédié à la chasse à l'approche et/ou à l'affût.

Ces deux modes de chasse sont plus discrets pour la faune et se font sans chiens. Ils se pratiquent au lever du jour et à la tombée de la nuit. Ils seront sans conséquence pour les usagers de la forêt car l'animal est tiré à faible distance et sans être effrayé.

La pression de la chasse à Bercé ne repousse-t-elle pas les grands animaux dans les espaces voisins ?

Il faut en permanence ajuster les plans de chasse selon les réalités et les enjeux sur les massifs forestiers.

L'ONF réduit cette pression de chasse avec l'aide de nos adjudicataires qui réduisent leur nombre de jours et par la mise en place de ces nouveaux modes de chasse sur cette forêt domaniale.

La situation est loin d'être alarmante. Cependant les activités en forêt domaniale sont nombreuses de par les activités de gestion forestière et le public qui apprécie toujours plus d'être en forêt. Mais il est vrai que le comportement des animaux se modifie en fonction du comportement de l'homme dans mais aussi à l'extérieur de la forêt. La modification du paysage et des usages hors forêt est aussi un élément qui favorise les cervidés de sortir de plus en plus hors de la domaniale.

N'oublions pas que le cerf est à l'origine un animal de steppe et qu'il s'adapte à son environnement, donc à l'activité humaine et aux espaces qui lui sont disponibles. Instinctive-



L'ONF souhaite réduire le nombre de jours chassés en forêt de Bercé.

(PHOTO: OUEST-FRANCE)

ment, il est donc normal (et naturel) que le cerf se retrouve dans les espaces voisins...